

Les débats théologiques – Informations

Les débats théologiques – La religion caricaturée, p. 1

Les débats théologiques – L'épée de la parole durant les guerres des religions, p. 6

Les débats théologiques – Un débat interne au protestantisme: la prédestination, p. 12

Les débats théologiques entre catholiques et protestants ont non seulement ensanglanté l'Europe durant les guerres de religion, mais aussi fait couler beaucoup d'encre, et cela bien au-delà du XVI^e siècle. Les deux camps ennemis comprennent en effet très rapidement la force de l'imprimé, support médiatique par excellence. Utilisé à des fins polémiques et de propagande, il prend diverses formes : gravures, livres, pamphlets ou encore longs poèmes épiques. Artistes et écrivains s'engagent aux côtés des puissants et combattent la faction adverse à coups de caricatures et de textes incendiaires. Parmi les personnalités les plus célèbres, on citera le poète Ronsard, ardent défenseur de la cause catholique, ou Agrippa d'Aubigné qui s'est distingué tant par les armes et que par la plume.

Il ne faut cependant pas oublier que des disputes théologiques ont également eu lieu au sein même du protestantisme, comme en témoignent les imprimés du MiR en lien avec la question de la prédestination.

Les débats théologiques - La religion caricaturée

1. Introduction

Audioguide MiR, salle 3

« La Réforme a suscité de vives polémiques. Les catholiques traitaient les réformateurs de schismatiques et d'hérétiques ou les accusaient de dépravations variées. Pour leur part, les protestants voyaient dans le pape l'Antéchrist, soit le personnage décrit dans le livre de l'Apocalypse, censé détruire la religion du Christ peu avant la fin du monde. Ils proclamaient en outre la primauté de la Bible sur l'enseignement du clergé et sur l'organisation hiérarchique de l'Eglise romaine. Ce climat de controverses parfois aiguës a produit d'innombrables caricatures émanant des deux camps. On misait en effet d'autant plus sur la vivacité de l'image que la majorité de la population ne savait pas lire. »

Le MiR expose de nombreuses caricatures protestantes et catholiques des débuts de la Réforme jusqu'au XIX^e siècle. Il s'agit pour la plupart de feuilles volantes publiées et diffusées en masse, de manière anonyme le plus souvent. Elles combinent texte et image dans une veine polémique et propagandiste visant à noircir les représentants du camp adverse.

Les moyens iconographiques utilisés sont simplistes et efficaces :

1. Articulation autour d'un symbole central : la balance de la justice, la chandelle comme évocation de la lumière divine.
2. Représentation des personnages religieux sous forme de monstres : le pape démoniaque, un monstre à trois têtes (Luther-Calvin-Bèze) terrassé par une furie.
3. Animalisation : métamorphose de Calvin en âne.
4. Attaques d'ordre scatologique et sexuel : Calvin marqué au fer rouge pour sodomie, Bèze en coureur de jupons invétéré, jeux de mots douteux sur le nom de Bèze.

Les textes usent de l'interpellation, de l'exagération et de la dramatisation, ou au contraire d'un ton élogieux quand il s'agit de défendre sa religion. Il est intéressant de noter qu'un même thème iconographique peut être utilisé par les deux camps : il suffit d'en modifier quelques détails ainsi que les textes accompagnant l'image.

2. La Balance

Audioguide n° 12, cartel MiR n° 4, salle 3

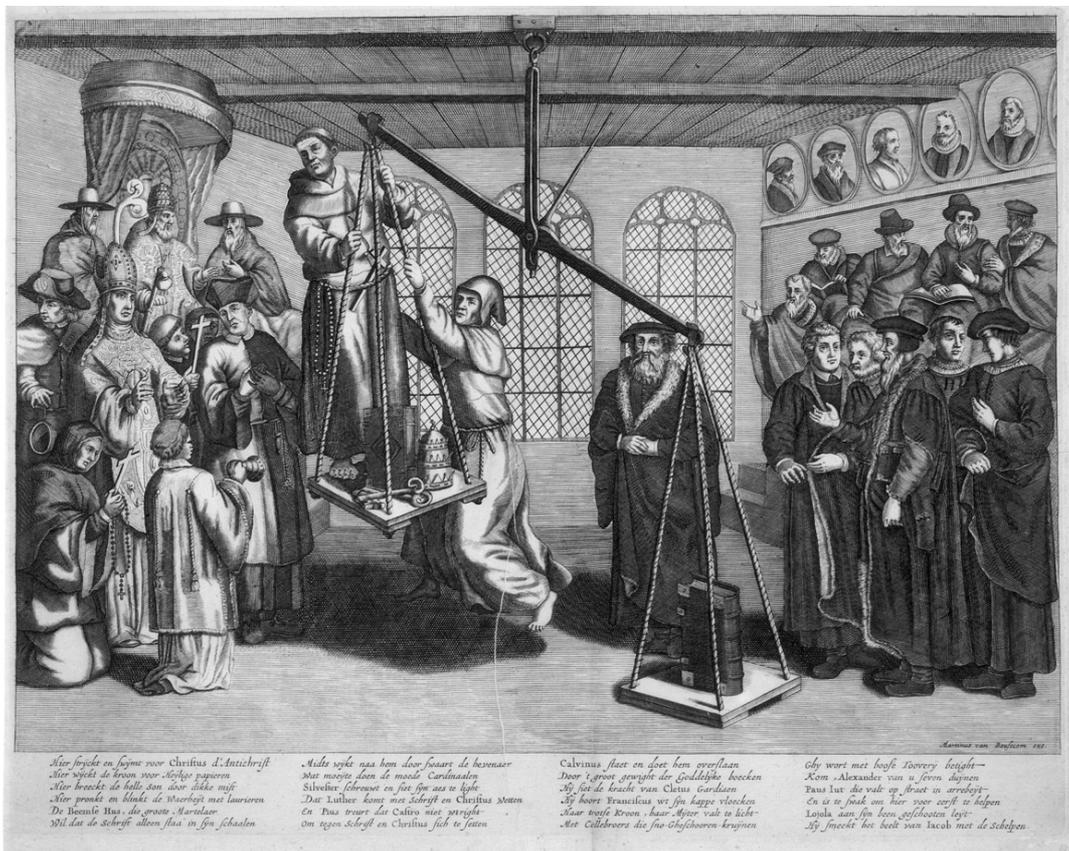
« La Balance (« Op de waag-schaal »). Martinus van Beusecom. Gravure. XVII^e siècle.

Cette fameuse caricature calviniste fut gravée aux Pays-Bas au XVII^e siècle par Martinus van Beusecom. Elle répond au principe qui veut que l'image parle à tous, surtout aux illettrés, et que le sens s'impose à chacun indépendamment du texte. Il s'agit ici du triomphe de la parole de Dieu et des réformateurs qui la prônent sur l'Eglise catholique et ses pompes.

Le dispositif est simple. Deux groupes d'hommes s'affrontent dans une salle dont le centre est occupé par une balance. L'un des plateaux, chargé d'un livre, qui est évidemment la Bible, touche le sol à proximité de personnages vêtus simplement. Ce sont les réformateurs. On reconnaît la figure de Calvin de profil, qui converse avec un interlocuteur pouvant représenter Luther. A leur gauche, mis en valeur et un peu isolé, se trouve Jean Hus observant la scène les mains jointes.

En face, on distingue un évêque, des cardinaux entourant le pape Pie IV assis sous un dais et coiffé de sa tiare, un personnage à côté de l'évêque, Ignace de Loyola, le fondateur de l'ordre des Jésuites, et des religieux.

Tous contemplant le plateau chargé des symboles de l'Eglise romaine – les clés de Saint Pierre, la tiare pontificale, un gros volume évoquant les Pères de l'Eglise ou la Somme théologique de Thomas d'Aquin – et chargé également de deux religieux dont l'un s'agrippe aux chaînes pour faire pencher la balance de son côté. Il n'y parvient pas: la Bible, à elle seule, triomphe de tout, selon les protestants ! »



Cartel MiR n° 4, salle 3

« *La Balance* (« *Op de waag-schaal* »). Auteur inconnu (M.V.H.). Gravure. XVII^e siècle (?). Dans cette version, la balance est tenue par la main de Dieu, Luther et Calvin sont dans le même plateau avec une Bible et le pape tenant un livre, flanqué d'un moine et de son chapelet et d'un prêtre, sont dans le plateau opposé. La balance penche du côté des réformateurs, malgré le diabolin qui s'accroche au plateau catholique. »

Autre variante sur le thème de la balance : gravure n° 5, salle 3. Cette version a été produite au moment des grands affrontements doctrinaux réformés au synode de Dordrecht (1618-1619), autour de la question de la prédestination.

3. Le Chandelier

Audioguide n° 13, cartel MiR n° 1, salle 3

« *Le Chandelier* (version protestante). Gerrit Valck (gravure) / N. Bergius Nardenus (texte). Gravure. XVII^e siècle.

Cette feuille volante hollandaise, datée du XVII^e siècle, représente les réformateurs attablés autour d'un chandelier portant une bougie allumée et posé sur un Évangile. Les réformateurs les plus célèbres font face au spectateur de l'image. Voici Luther au centre, assis devant un livre ouvert et flanqué de son ami Philippe Melanchthon à sa droite, qui approche la plume et l'encrier, et de Calvin à sa gauche, lui-même épaulé par Théodore de Bèze.

Tournant le dos au spectateur, de telle sorte qu'ils affrontent les réformateurs, trois personnages accompagnés d'un démon monstrueux soufflent en direction du chandelier. Le premier est un cardinal, à gauche, incarnant la théologie catholique qu'une inscription qualifie de Fausse science. À côté de lui, le monstre est nommé L'Esprit de mensonge. Le dignitaire coiffé d'une tiare, qui est évidemment le pape, est désigné comme la Fausse succession, tandis que le moine accompagnant le groupe s'intitule Fausse Sainteté.

Le message est transparent : l'Église romaine s'acharne à éteindre la lumière de l'Évangile que les réformateurs viennent de réhabiliter. »



Audioguide n° 14, cartel MiR n° 2, salle 3

« *Le chandelier (version catholique)*. Auteur inconnu. Gravure. Fin XVII^e siècle.

Voici la version catholique de la caricature présentée ci-dessus ; elle a été publiée à Paris. Il a suffi aux catholiques de modifier légèrement cette image pour la retourner contre leurs adversaires protestants. Au premier abord tout est semblable, mais ici les personnages catholiques ont disparu, la chandelle est plus petite et l'inscription placée devant son support est une citation en latin tirée de l'Evangile selon Matthieu: *La lumière qui est en vous n'est que ténèbres*.

Le ton est donné : cette fois-ci, il ne s'agit plus de chanter la gloire des réformateurs car ces derniers sont présentés comme des fourbes responsables de fausses doctrines et des hommes de petite vertu. Les notices présentes sous la gravure proprement dite sont de véritables brûlots contre les réformateurs : Théodore de Bèze se voit ainsi transformé en séducteur d'une femme de tailleur, et certains des personnages peu connus qui figuraient dans la version originale de la gravure sont remplacés par des individus ayant défrayé la chronique comme Bernardino Ochino, certes protestant, mais surtout connu pour avoir écrit en 1563 des *Dialogi* qui semblaient admettre la polygamie !

Enfin, l'apologie du roi Louis XIV située au-dessus des réformateurs montre que cette caricature a été probablement produite après la révocation de l'Edit de Nantes (1685). »



4. Attaques diffamantes

Cartel MiR n° 13, salle 3

« *La légende du fer rouge*. Joseph Felman. Gravure. XVI^e siècle (?).

Ce pamphlet catholique extrêmement violent contre Calvin reprend la fausse accusation de sodomie portée contre lui. Le titre exact est *Le pourtrait de Jean Calvin, Sodomite cautérisé, peint par Martin de Clèves, alors vivant : se void en Anvers dans une maison dite La Pladdijs-Wey. Par I.S.F.M., c'est-à-dire Joseph Felman*. La gravure se distribue en trois scènes, celle de gauche illustrant la marque de l'infamie appliquée sur le dos de Calvin, celle du milieu le brûlement de Michel Servet, et celle de droite Théodore de Bèze en galante compagnie. On avait accusé ce dernier d'avoir séduit la femme d'un tailleur parisien et de s'être enfui avec elle à Genève. »

Cartel MiR n° 18, salle 3

« *Voicy le pourtraict du pape d'enfer. Auteur inconnu. Gravure. XVI^e siècle (?).*

Le texte imprimé derrière cette image anticatholique suggérant d'assimiler le pape à l'Antéchrist, personnage infernal, montre qu'il s'agit probablement d'une caricature du pape Jules III (1487-1555). »



Cartel MiR n° 19, salle 3

« *Furie terrassant Calvin, Luther et Théodore de Bèze. Auteur inconnu. Gravure. XVII^e siècle (?).* Caricature catholique montrant une furie châtiant avec une torche enflammée ceinte d'une vipère les trois réformateurs qu'elle tient par une chaîne et qui se tordent de douleur. Seule la partie supérieure de leur corps est distincte, la partie inférieure se confondant en un corps unique, une sorte de queue de serpent. »



Cartel MiR n° 26, salle 3

« *L'estrange rencontre. Auteur inconnu. Gravure dont une première version parut en 1663.* Caricature catholique très réaliste présentant Calvin comme un âne dont le derrière figure Théodore de Bèze (« Baise icy derrière »). »



Les débats théologiques – L'épée de la parole durant les guerres des religions

1. Introduction

Huit guerres de religion déchirèrent la France durant la seconde moitié du XVI^e siècle, jetant sur les routes de l'exil de nombreux protestants, appelés « huguenots ». Durant ces années de conflit, la parole écrite devint une véritable arme de combat. D'innombrables ouvrages ou tracts témoignent de la virulence du débat, tant du côté protestant que catholique.

Ces combats sanglants inspirèrent non seulement les écrivains français mais aussi les artistes, véritables chroniqueurs de ce sombre pan de l'histoire française.

Panneau d'introduction MiR, salle 5

« La salle Barbier-Mueller est consacrée aux guerres de religion en France et à la littérature réformée de cette époque. Ces guerres, qui durèrent de 1562 à 1598, firent des milliers de victimes, chez les catholiques comme chez les protestants, et ruinèrent le royaume. Au-delà des questions religieuses, l'affrontement de grandes familles nobles et de clans ambitieux transforma le désaccord en haine. Des deux côtés, faiseurs de pamphlets, satiristes et poètes prêtèrent leur talent oratoire ou leur plume au parti qu'ils voulaient défendre.

Une collection très importante de ces imprimés rarissimes est exposée ici, illustrant les diverses phases du conflit qui culmina avec le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572. La reine-mère, Catherine de Médicis, avait approuvé l'entreprise et le jeune roi Charles IX aussi, non sans résister un peu. C'en était fini de la confiance dans les souverains. Il fallut l'assassinat d'Henri III en 1589, dernier fils de Catherine de Médicis, et l'arrivée sur le trône d'Henri IV, pour que l'Edit de Nantes de 1598 puisse, non sans peine, instaurer une paix durable. »

2. Premiers troubles avant la guerre : « l'affaire des placards », une campagne d'affichage sauvage qui provoque des représailles contre les protestants

Cartel explicatif MiR, salle 5

« Prince tolérant, ami et protecteur des lettres, François I^{er} règne sur la France depuis 1515 et n'est pas sans éprouver quelque sympathie à l'égard de la pensée évangélique de Lefèvre d'Étaples et du « groupe de Meaux », soutenus par sa soeur Marguerite, reine de Navarre. Malgré sa défaite cinglante à Pavie (1525), il poursuit sa lutte contre l'empereur Charles Quint. Voulant affaiblir la puissance de son adversaire, le roi tente de se concilier les princes allemands passés à la Réforme : ils peuvent devenir de précieux alliés. Contre l'avis des théologiens de la Sorbonne, il se montre très libéral envers les réformés français, dont le nombre grandit, et rêve de réussir où Charles Quint a échoué : réconcilier les différents courants réformés, entre eux et avec Rome. Mais, une nuit d'octobre 1534, une affichette, violente charge contre la messe par le pasteur Antoine Marcourt, est placardée aux murs des grandes villes du royaume et jusque sur la porte de la chambre du souverain (il en trouve même une dans son drageoir) ! Furieux, François I^{er} considère dès lors les réformés comme une menace : la répression, brutale, est suivie d'une sourde méfiance. »

Notice tirée de www.herodote.net/histoire/evenement.php?jour=15341018

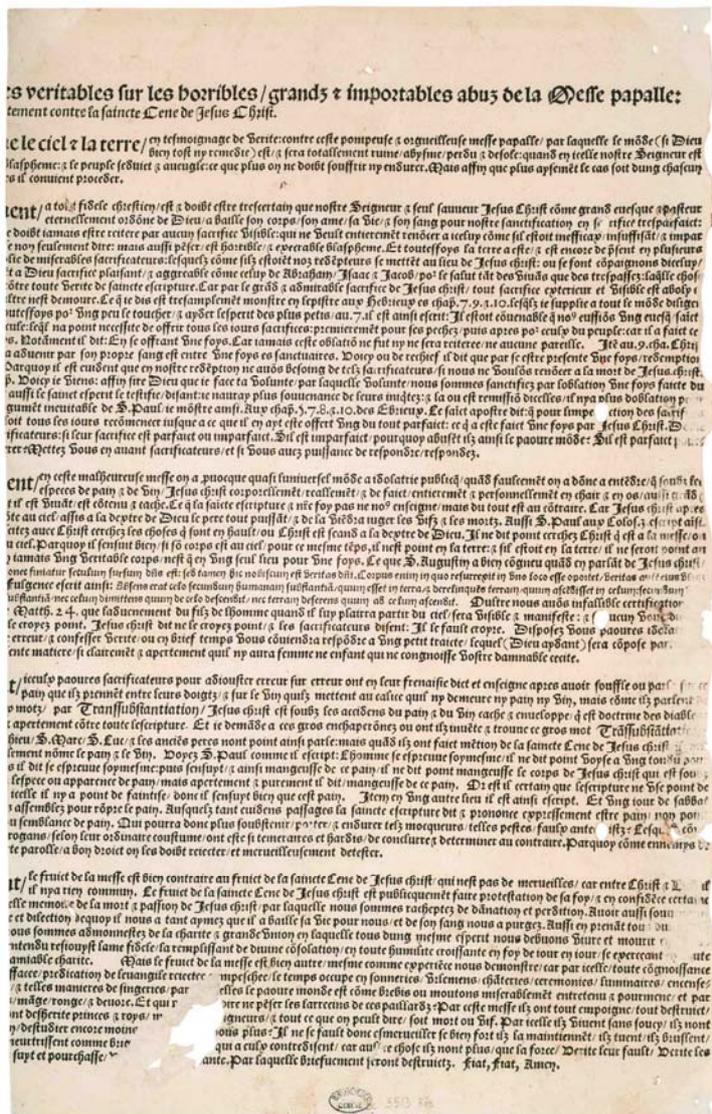
« Dans la nuit du 18 octobre 1534, des protestants français placardent des proclamations contre la messe en différents lieux du pays et jusque sur la porte de la chambre de François I^{er}, à Amboise. Rédigés par Antoine Marcourt, un pasteur de Neuchâtel, en Suisse, et imprimés dans la même ville, les placards s'intitulent : « Articles véritables sur les horribles, grands et insupportables abus de la messe papiste, inventée directement contre la sainte Cène de Notre Seigneur, seul médiateur et sauveur Jésus-Christ ». Ils insultent la religion catholique et le dogme de l'Eucharistie qui affirme la présence réelle du corps du Christ dans l'hostie consacrée.

Une répression brutale. Le roi de France, relativement indifférent aux questions religieuses, avait jusque-là fait preuve d'une grande ouverture d'esprit, n'hésitant pas à nouer des alliances avec les protestants d'Allemagne et le sultan de Constantinople. Mais il prend fort mal « l'affaire des placards » et, en représailles, ordonne la chasse aux hérétiques. Le 13 novembre suivant, un premier hérétique est brûlé et le 13 janvier 1535, un édit est pris contre les imprimeurs séditeux. Le juriste Jean Calvin s'enfuit à Bâle où il publie l'*Institution de la religion chrétienne* pour tenter de convaincre le roi du bien-fondé de la Réforme !

Le 21 janvier 1535, une journée d'expiation solennelle se clôt par la mort sur le bûcher de six nouveaux hérétiques protestants. Après un répit d'un quart de siècle, l'intolérance religieuse reprendra le dessus après la mort d'Henri II, successeur de François I^{er}, et débouchera sur les guerres de religion. »

Cartel MiR n° 2, salle 5

« *Articles véritables sur les horribles, grandz & importables abuz de la messe papalle...* Cette rarissime affichette fut éditée par Pierre de Vingle à Neuchâtel. Aucune n'avait été conservée et le texte exact n'en était même pas connu, lorsqu'en 1943, des fragments furent enfin retrouvés, remployés dans des plats de reliures : en bandes ou presque entiers, ils permirent de reconstituer les quelques exemplaires existants aujourd'hui. »
Prêt Bibliothèque de Genève (©)



3. Les troubles d'Amboise : les étapes d'une radicalisation du débat théologique et littéraire

Cartel explicatif MiR, extraits, salle 5

« Le jeune François II succède à son père Henri II. Il est marié à Marie Stuart, nièce des ambitieux frères Guise (le duc François et Charles, cardinal de Lorraine), ultra-catholiques auxquels le nouveau roi abandonne le pouvoir pour consacrer à la chasse le reste de ses faibles forces : il est de santé précaire. [...] Au début de 1560, un coup de main stupide est organisé par certains protestants, soutenus secrètement par Louis de Bourbon, prince de Condé, frère du roi Antoine de Navarre, converti au calvinisme. Il s'agit de s'emparer d'Amboise où séjourne la Cour, pour débarrasser le roi des Guises, et lui donner des conseillers plus « impartiaux », c'est-à-dire favorables à la Réforme ! Trahis, les conjurés échouent et sont pourchassés, décapités, pendus.

Un an plus tôt, en 1559, le prince des poètes, Ronsard, très tolérant, avait regretté que Théodore de Bèze ait du quitter la France « pour une opinion ». Après Amboise, il commence à s'inquiéter de l'attitude belliqueuse des Réformés. Dans une fameuse Elégie, il prévoit que les adeptes de la nouvelle religion vont se muer en rebelles à leur souverain, ce qui est pourtant loin des idées de Calvin. Il suggère qu'on combatte « par livres » ces séditeux. Vers la fin de 1562 ou en 1563, au cours de la première guerre de religion, il change de discours, proposant qu'on emploie, non des « livres », mais des « armes ».

En 1561, Catherine de Médicis tente de réunir les théologiens des deux camps à Poissy, en un colloque. Sans doute est-elle prête à trouver une solution moyenne pour accorder les croyances, les dogmes. Mais les calvinistes, pas plus que les ultra-catholiques, n'acceptent la concorde proposée par la reine-mère. La guerre civile s'annonce. »

Cartel MiR n° 9, salle 5

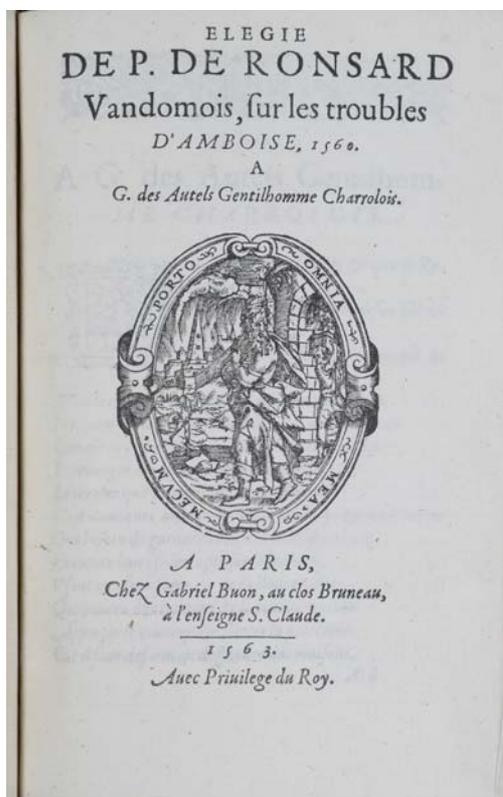
« Ronsard, Pierre de. *Elégie... sur les troubles d'Amboise, 1560. A G. des Autels...*, 1563.

Premier des discours politiques, ce texte connut son édition originale dans les *Œuvres* de 1560 (tome III, ouvert sur ce passage). D'abord très modéré, le texte connut plusieurs réimpressions en plaquettes séparées en 1562-1563, avec une nouvelle leçon, plus dure (« par armes l'assaillir, par armes luy répondre »).

Cartel MiR n° 21, salle 5

« Ronsard, Pierre de. *Discours des Misères de ce Temps...*, 1563.

Edition parue un an après l'originale. S'adressant à la reine-mère, ce poème lui présente le portrait du royaume ravagé et l'implore : « Prenez le gouvernail de ce pauvre navire ». Encore très modéré, Ronsard se désole toutefois de voir la France victime de « l'erreur d'un étranger » (Luther) et « qui folle la conduit ».



4. Massacre de la Saint-Barthélemy : le conflit à son paroxysme

Notice tirée de www.herodote.net/histoire/evenement.php?jour=15720824

« Le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy, le carillon de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, en face du Louvre, donne le signal du massacre des protestants, à Paris et dans le reste du pays. C'est le jour le plus noir des guerres de religion entre catholiques et protestants qui ont ensanglanté le pays pendant plus d'une génération. Il est devenu le symbole universel du fanatisme.

Un mariage tendu

Tout commence par un mariage, le 18 août 1572, celui d'Henri de Navarre et Marguerite de Valois, soeur du roi Charles IX (celle-là même qui entrera dans la légende sous le surnom de reine Margot). Les assistants de la noce, tant catholiques que huguenots (surnom des protestants), sont très agités en raison de la rumeur d'une prochaine guerre contre l'Espagne catholique du roi Philippe II.

Depuis plusieurs mois, l'amiral Gaspard de Coligny, chef de la faction protestante et principal conseiller du roi, tente de convaincre le roi d'envahir la Flandre, possession espagnole. Mais les chefs de la faction catholique, à savoir les frères de Guise et le duc d'Anjou, frère du roi Charles IX (qui lui succèdera plus tard sous le nom d'Henri III) ne veulent à aucun prix de cette guerre. La reine-mère Catherine de Médicis n'en veut pas davantage.

Le matin du 22 août, soit quatre jours après le mariage princier, un capitaine gascon blesse Coligny de deux coups d'arquebuse. Le roi se rend au chevet de son conseiller qui l'adjure de ne pas chercher à le venger ! Les noces s'achèvent dans la confusion. Malgré les recommandations de Coligny, les chefs protestants réclament justice. Au palais du Louvre où réside le roi de France, Catherine de Médicis craint d'être débordée par les chefs catholiques, qui reprochent à la monarchie de trop ménager les protestants.

Pour sauver la monarchie, elle décide de prendre les devants et de faire éliminer les chefs protestants (à l'exception des princes de sang, Condé et Navarre, le jeune marié).

Le massacre

Le 24 août, fête de la Saint-Barthélemy, Coligny est égorgé dans son lit et son cadavre jeté dans la rue et livré aux exactions de la populace. Les gardes et les miliciens, arborant une croix blanche sur leur pourpoint et une écharpe blanche, poursuivent le massacre dans le quartier de Saint-Germain l'Auxerrois. Ils massacrent deux cents nobles huguenots venus de toute la France pour assister aux noces princières et rassemblent leurs cadavres dans la cour du Louvre. Certains chefs protestants, prévenus à temps, arrivent à s'enfuir avec les gardes des Guise à leurs trousseaux.

Quand la population parisienne sort dans la rue, réveillée par le tocsin, elle prend connaissance du massacre. C'est aussitôt la curée. Dans les rues de la capitale, chacun s'en prend aux protestants de rencontre. Les malheureux, hommes, femmes, enfants, sont traqués jusque dans leur lit et mis à mort des pires façons. Et l'on en profite pour piller les biens des victimes. À la mi-journée, le roi ordonne d'en rester là. Mais ses sonneurs de trompe ont le plus grand mal à faire respecter ses ordres. Charles IX assume la responsabilité des événements. Il explique que Coligny avait ourdi un complot et qu'il avait dû l'exécuter.

On évalue le nombre total de victimes dans l'ensemble du pays à 30'000 (plus que sous la Commune de 1871). »



La Saint-Barthélemy, reproduction du tableau de François Dubois, huile sur toile, v. 1580. Original : Propriété du Musée des Beaux-Arts de Lausanne.

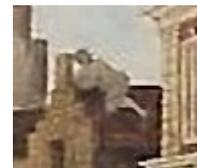
Cette unique représentation peinte du massacre de la Saint-Barthélemy a été réalisée entre 1576 et 1584 par François Dubois (Amiens, 1529 – Genève, 1584) qui s'est réfugié à Genève après la tuerie. Plusieurs membres de sa famille ont été tués à Paris lors de ce carnage.

L'assassinat de Gaspard de Coligny constitue le nœud de l'action. On le voit d'abord se faire défenestrer du haut de sa demeure, puis en bas de celle-ci où son corps est décapité et émasculé sous les yeux de trois nobles catholiques, dont l'un brandit la tête. Enfin, les restes de l'amiral sont traînés en direction de la porte Saint-Honoré (à droite, en arrière-plan).



Le massacre n'épargne personne : Dubois nous montre hommes, femmes et nourrissons égorgés. On remarque même deux enfants (catholiques) traînant un nouveau-né au bout d'une corde vers la Seine qui charrie déjà des monceaux de cadavres. Sur un toit, un homme cherche une échappatoire à cette tuerie mais semble déjà condamné.

Le peintre juxtapose ainsi une multitude de scènes pour donner une vision totale de l'horreur de la Saint-Barthélemy dans la capitale française. Toutes les portes de la ville sont occupées par des soldats : il n'y a aucune fuite possible ; on ne ressort que mort du tableau. Cette impression de chaos est augmentée par les mouvements des personnages et des armes partant dans tous les sens. Le point de fuite du tableau, qui se situe juste au-dessus de la porte du Louvre, indique symboliquement qui est la cause de ce massacre : le pouvoir royal. En effet, près du Louvre, on remarque Catherine de Médicis dans sa robe noire, glaive à la main, à côté d'un monticule de cadavres de protestants. Si la reine-mère n'a pas participé physiquement à la tuerie, Dubois veut souligner son poids de responsabilité dans ce massacre.



Une étude récente a mis en lumière les sources iconographiques et littéraires de cette peinture-témoignage. Elle est l'illustration parfaite des *Mémoires de l'Etat de France sous Charles Neufiesme*, ouvrage du pasteur Simon Goulart publié à Genève en 1576.

→ Lire *Le monde selon François Dubois, peintre de la Saint-Barthélemy*, cat. exp., Ralf Beil (dir.), Lausanne, Musée cantonal des Beaux-Arts, 2003.

5. Un chef-d'œuvre de la littérature française : *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné

Cartel MiR n° 119, salle 5

« *Théodore Agrippa d'Aubigné (1552-1630). Portrait présumé de l'écrivain et poète français. Auteur inconnu (Ecole française). Huile sur toile. Début XVII^e siècle*

Agrippa d'Aubigné naquit en 1552 au château de Saint-Maury, en Saintonge, et fut élevé dans la tradition réformée, dont il fut un partisan fervent tout au long des guerres de religion qui secouèrent la France à la fin du XVI^e siècle.

A l'âge de 13 ans, il fut envoyé à Genève où il effectua ses études sous la direction de Théodore de Bèze. Lorsqu'éclata la deuxième guerre de religion (1567-1568), il s'engagea dans l'armée protestante. Dans les années 1570, Agrippa se lia d'amitié avec le jeune roi de Navarre, futur Henri IV, qui le nomma successivement écuyer, maréchal de camp, gouverneur, puis vice-amiral. Vers la fin de sa vie, l'auteur des *Tragiques* se retira de la vie militaire et politique, et s'installa au château de Jussy, près de Genève. »



Il est peut-être utile de rappeler que cet infatigable défenseur de la cause protestante a été enterré dans l'ancien cloître aux côtés de Théodore de Bèze, soit sous l'emplacement actuel de la Maison Mallet !

→ Voir les dossiers **La Maison Mallet** ([Informations / Observations](#)).

Tiré de Nicole Masson, *Panorama de la littérature française*, Marabout, 1990, p. 128.

« En 1577, d'Aubigné est grièvement blessé à la bataille de Casteljaloux. Dans un demi délire, il voit les grands tableaux des *Tragiques* et décide d'en dicter une partie au juge du lieu. Il ne fera publier le poème qu'en 1616, sous le pseudonyme de L.B.D.D (Le Bouc Du Désert, c'est-à-dire le bouc émissaire).

Le poème, composé de plus de 9'000 alexandrins, est divisé en 7 livres. *Misères* : tableau des calamités et des guerres civiles qui ravagent le pays ; *Princes* : portraits impitoyables des responsables de ces guerres ; *La Chambre dorée* : justice corrompue ; *Les Feux* : évocation du supplice des protestants et des persécutions qu'ils subissent ; *Les Fers* : récit des guerres civiles et des exploits protestants ; *Vengeances* : tableau des châtiments que Dieu inflige aux persécuteurs sur cette terre ; *Jugement* : tableau des châtiments qui les attendent après leur mort, évocation de la fin du monde et du jugement dernier.

Ce pamphlet contre les catholiques est extrêmement violent. La foi s'exprime avec lyrisme ; le tableau des horreurs de la guerre civile et des bûchers est d'un réalisme effrayant. Son style tourmenté et exubérant sert bien l'inspiration épique. »

→ Sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes, numérisation de la première édition des *Tragiques* d'Agrippa : www.bvh.univ-tours.fr/Consult/index.asp?numfiche=58

2. « Le banquet de la prédestination », un débat fictif entre courants réformés

Un commentaire audio présente toutes les heures, en salle 8, un débat fictif autour d'un point délicat de doctrine qui a agité les réformés de tendance calviniste du XVI^e au XVIII^e siècle. Lors du synode de Dordrecht, la tendance favorable à la doctrine de la « double prédestination » avait gagné la partie : selon eux, Dieu a choisi de toute éternité quelques élus par sa grâce, et condamné les autres à l'enfer. A Jean Calvin, Théodore de Bèze et, dans leur lignée, Théodore Tronchin, François Turretini, Bénédicte Pictet s'opposent des théologiens de tendance plus modérée, tels Moïse Amyraut, Louis Tronchin, Jean-Alphonse Turretini, Jacob Vernet et Jean-Jacques Rousseau. Selon eux, la foi peut sauver et l'homme n'est pas absolument prédestiné au ciel ou à l'enfer. Le banquet réunit autour d'une même table des théologiens de différentes époques, des réformateurs fondateurs que sont Calvin et Bèze en passant par les rationalistes des Lumières, tenants d'une religion morale, jusqu'à Jean-Jacques Rousseau. Si le débat semble aujourd'hui dépassé, la question du déterminisme (qu'il soit biologique, génétique ou social) travaille toujours nos sociétés.

Commentaire audio MiR, salle 8

«Jean Calvin

Messieurs, nous sommes réunis autour de cette table pour nous entretenir de la prédestination. L'Écriture Sainte en parle : on lit, par exemple, dans le livre du prophète Malachie que le Seigneur déclare : « J'ai aimé Jacob et j'ai haï Esau », ce qui montre bien que Dieu ne réserve pas le même sort à tous les humains. Je dis quant à moi, à la suite de saint Paul et saint Augustin, que la prédestination est le décret par lequel Dieu élit librement certaines créatures humaines choisies parmi les pécheurs pour les conduire au salut, et destine les autres à la damnation éternelle.

Théodore de Bèze

Pour ma part, moi, Théodore de Bèze, je suis en plein accord avec mon maître, Monsieur Calvin. J'affirme que Dieu a d'abord créé le monde et les êtres humains, puis a permis à Adam, le premier homme, de pécher, ce qui plongea l'humanité dans la condamnation et la mort. Ensuite Dieu a décidé de choisir quelques personnes pour les sauver et, pour leur salut, il a livré son Fils Jésus-Christ à la mort. Quant aux autres, il les condamne aux tourments éternels.

Théodore Tronchin

Je partage cette opinion, moi, Théodore Tronchin, né en 1582, professeur à l'Académie de Genève, et de surcroît filleul de Théodore de Bèze. J'ai été au Synode tenu à Dordrecht, aux Pays-Bas, en 1618 et 1619 : avec la majorité des théologiens de l'Europe réformée, j'y ai affirmé, contre les erreurs de Jacob Arminius, que Dieu choisit librement, par pure miséricorde, de sauver quelques hommes et qu'il a envoyé le Christ sur terre pour leur donner à eux seuls la foi et le salut. Quant à ceux qui se complaisent dans le péché: aucune compassion, et pas de salut!

Moïse Amyraut

Attention: nuance! Je m'appelle Moïse Amyraut. Je suis né en 1597 et suis professeur à l'Académie de Saumur sur les bords de la Loire. Je m'accorde certes aux conclusions du synode de Dordrecht, mais j'en modifie la formulation pour les rendre moins contestables aux yeux des catholiques et des luthériens. Dans mon *Traité de la prédestination* de 1634, j'affirme que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, et non pas pour les seuls élus. Cela ne signifie pas que tous les hommes soient sauvés. Seuls certains d'entre eux sont prédestinés par Dieu à cette condition du salut qu'est la foi. Aussi nomme-t-on ma doctrine « l'universalisme conditionnel ». La majorité de mes collègues y voyent – à tort – une réapparition des opinions de monsieur Arminius !

Louis Tronchin

Je suis le fils de Théodore Tronchin. Mon opinion est proche de celle qui vient d'être énoncée. Quoique nourri de la doctrine de Dordrecht, j'ai néanmoins opté pour celle de Monsieur Amyraut, chez qui j'ai séjourné pendant une année. Je l'enseigne d'ailleurs depuis 1661 à Genève – en toute discrétion. Au grand dam de mon collègue ici présent François Turretini, et de la majorité des pasteurs de Genève, je proclame que Christ est mort pour tous les hommes. Ceux-ci ne seront pourtant sauvés qu'à la condition d'avoir la foi, donnée librement à certains par le Saint-Esprit.

François Turretini

Au grand dam, c'est peu dire... Pour moi, François Turretini, les innovations de Messieurs Amyraut et Tronchin menacent la vraie doctrine réformée. Je dis que le Christ n'est mort que pour les élus. Telle est la position défendue selon mes vœux dans le *Consensus Helveticus*, cette confession de foi que tous les pasteurs suisses doivent signer depuis 1675. Ce texte affirme que « Dieu a créé les hommes innocents, a permis leur chute dans le péché, puis a eu compassion de quelques-uns et les a élus, mais a laissé les autres dans leur corruption et les a voués à un malheur éternel. Dieu n'a pas eu l'intention de sauver tous les hommes et c'est donc pour les seuls élus que le Christ a souffert la mort ».

Bénédict Pictet

Successeur à l'Académie de François Turretini, mon oncle, je reste fidèle à la double prédestination, qui dirige les êtres humains soit vers les enfers, soit vers le Royaume des cieux. Mais je suis prudent. En ce début du siècle des Lumières, j'insiste sur le fait que « nous ne devons pas nous tourmenter de savoir si nous sommes prédestinés ou non ». Nous devons « être persuadés que si nous avons la foi et la charité, nous serons sauvés, au lieu que si nous n'avons ni la foi ni la charité nous serons damnés ».

Jean-Alphonse Turretini

Oserai-je l'avouer, moi, Jean-Alphonse Turretini, qui ai succédé à Louis Tronchin en 1705? Je suis plus proche de cet adversaire de mon père François que de ce dernier... Grâce à moi, l'Eglise de Genève a supprimé l'obligation de signer le *Consensus helveticus*, trop rétrograde. Car j'ai compris que la théologie doit s'adapter à la philosophie nouvelle marquée par la découverte des lois de la nature. Aussi les débats sur la prédestination sont-ils dépassés. Mon principe: la « religion consiste dans la pratique, car le fait de *croire bien* ne saurait servir de couverture à *vivre mal* ».

Jacob Vernet

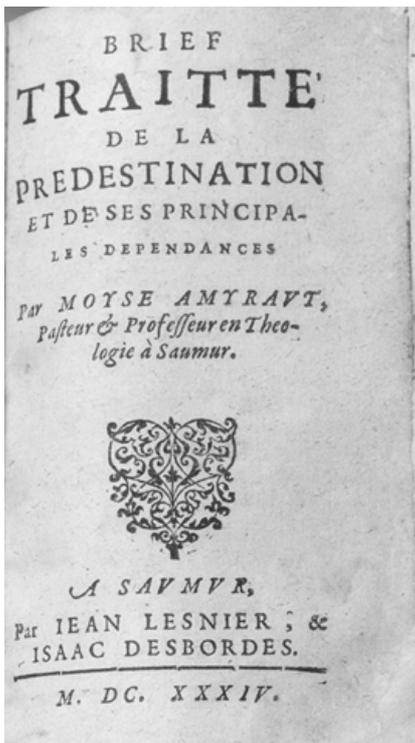
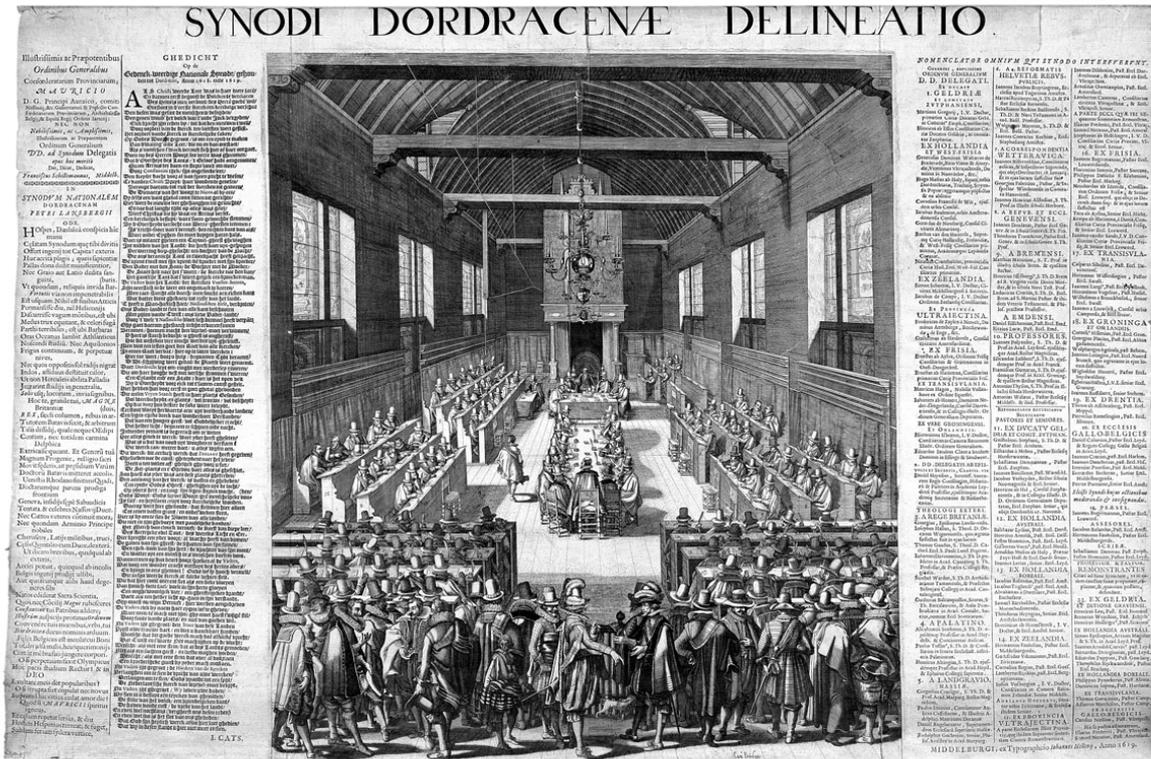
Je m'appelle Jacob Vernet. Fils spirituel de Jean-Alphonse Turretini, je ne parle plus de la prédestination. Pour moi, Jésus est davantage un maître de perfection morale qu'une victime expiatoire morte pour les élus. L'article sur « Genève », paru en 1757 dans l'*Encyclopédie* de Diderot, m'a fâché... mais pas vraiment sur le fond. On y lit que les pasteurs genevois ne croient plus à la divinité du Christ, et sont partisans d'une religion morale, raisonnable et tolérante. Je reproche moins à ce texte d'avoir avancé des faussetés que d'avoir étalé des vérités sur lesquelles il eût fallu rester discret...

Jean-Jacques Rousseau

Pour moi, Jean-Jacques Rousseau, c'est simple: Monsieur Vernet manque de courage en refusant de se reconnaître dans le miroir de l'*Encyclopédie*. Comme je l'écris dans mes *Lettres de la Montagne* en 1764, ce sont de singulières gens que ces pasteurs. « On ne sait ni ce qu'ils croient ni ce qu'ils ne croient pas, ni même ce qu'ils font semblant de croire! » Je préconise, quant à moi, une religion naturelle dans laquelle un cœur juste soit le vrai temple de la divinité. Monsieur Calvin, merci de m'avoir convoqué à votre banquet... nous sommes désormais bien éloignés de votre prédestination! »

janvier 1619, le synode les expulsa et définit la doctrine de la prédestination : Dieu décide en toute liberté du salut des uns et de la damnation des autres et sa grâce est irrésistible. Les canons, ou décisions, de ce synode contribuèrent à la formation de l'« orthodoxie » réformée. »

Prêt Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève (©).



Cartel MiR n° 29, objet sous vitre dans une chaise, salle 8

« Moïse Amyraut, Brief traité de la prédestination, 1634.

Amyraut (1596-1664), figure éminente de l'Académie de Saumur, défendit la doctrine de l'« universalisme conditionnel ou hypothétique ». Selon lui, Dieu veut le salut de tous, *pour autant qu'ils croient*. L'universalisme devient donc hypothétique, puisque la volonté salvifique universelle est assortie de la condition de la foi que Dieu crée certains mais pas chez les autres. Amyraut fut accusé à tort d'arminianisme et sa doctrine fut condamnée par le *Consensus Helveticus*. »

Cartel MiR n° 4, salle 8

« François Turretini (1623-1687). Auteur inconnu. Huile sur toile. XVII^e siècle. © BGE

Fils du pasteur et professeur Bénédict Turretini, François Turretini eut comme professeurs Jean Diodati et Théodore Tronchin, les représentants genevois au Synode de Dordrecht. Dès 1648, il devint le pasteur de la communauté italienne de Genève avant d'occuper la chaire de philosophie à l'Académie en 1650, puis de succéder à son maître Tronchin à celle de théologie en 1653. En 1679 parut le premier volume de son maître ouvrage, *l'Institutio theologiae elencticae*, véritable somme de la théologie genevoise. Son *Institutio* conçoit la théologie comme une discipline scolaire, voire scolastique, et propose un système doctrinal solidement voire rigidement charpenté. Ironie de l'histoire, la dissolution de ce système fut principalement le fait de son propre fils, Jean-Alphonse. Le passage d'une génération à l'autre dans la famille Turretini correspond ainsi au passage plus général qui mène la théologie « de l'orthodoxie aux Lumières ». »



Cartel MiR n° 3, salle 8

« Jean-Alphonse Turretini (1671-1737). Auteur inconnu. Huile sur toile. XIX^e siècle.

Le fils unique de François Turretini devint pasteur à Genève en 1694 et fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique à l'Académie (1697). A la mort de son maître Louis Tronchin (1705), il devint professeur de théologie. Rompant avec l'orthodoxie de son père, il tenta d'élaborer une apologétique capable de résister aux différents courants de pensée dangereux pour les fondements du discours religieux. Il démontra ainsi que la religion chrétienne était parfaitement conforme à la raison. Au coeur d'un vaste réseau de correspondants, il fut membre de plusieurs sociétés étrangères, telles la Société de Londres pour la propagation de la foi (1705) et l'Académie des Sciences de Berlin (1708), et consacra une bonne partie de son existence à essayer de réunifier les luthériens et les réformés. Dans ce but, il travailla à faire abolir le *Consensus Helveticus*, ce qui fut fait en 1725. »

Pour en savoir plus

- Notice « Synode de Dordrecht », par Nicolas Fornerod, in *Dictionnaire historique de la Suisse* (www.hls-dhs-dss.ch).
- Notice « Formula Consensus », alias « Consensus Helveticus », par Olivier Fatio, in *Dictionnaire historique de la Suisse* (www.hls-dhs-dss.ch).